AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification de l'entité adjudicatrice

Grand Chalon
Service de la Commande Publique
23, avenue Georges Pompidou
CS 90 246
71 106 CHALON SUR SAONE CEDEX

Tel : 03.85.90.51.75 - Fax : 03.85.90.51.73 Courriel : service.marches@chalonsursaone.fr

2) Type de marché et de procédure

Marché de fournitures, passé selon la procédure adaptée en application de l'article 146 du Code des Marchés Publics.

3) Objet du marché et caractéristiques principales

La consultation porte sur les prestations désignées ci-après :

Fourniture d'une chargeuse compacte sur pneus neuve et reprise d'une ancienne chargeuse

Le marché n'est pas décomposé en lot.

Le marché ne comporte pas de tranche.

4) Durée du marché ou délai d'exécution :

Délai d'exécution : le délai de livraison proposé par les candidats est à indiquer au CCTP.

5) Modalité d'obtention et contenu du dossier de consultation

Les candidats intéressés pourront télécharger le dossier de consultation à l'adresse suivante : https://marches.e-bourgogne.fr, référence : **MAPAGARAGECHARGEUSE**

Lors du téléchargement du dossier de consultation sur e-bourgogne :
Les candidats doivent Indiquer leurs nom, n° de téléphone et adresse mail valides, afin que le pouvoir adjudicateur puisse les recontacter en cas de besoin (complément d'information par exemple).
Le choix de l'adresse mail est très important. Elle devra être régulièrement consultée.
(Arrêt du Conseil d'Etat 3/10/2012 : le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu de s'assurer de la réception d'un mail informant un candidat qu'un message lui a été adressé sur la plateforme dématérialisée)

Il est également conseillé de vérifier le paramétrage des alertes, en mettant à jour régulièrement les données.

Ce dossier est constitué des pièces suivantes :

- l'avis d'appel public à la concurrence ;
- le Cahier des Clauses Particulières ;
- la Décomposition du Prix Global Forfaitaire.

6) Renseignements complémentaires relatifs au dossier de consultation

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats devront déposer, au plus tard **8 jours avant la date limite de remise des offres**, une question sur la plateforme.

Une réponse sera alors fournie en temps utile à l'ensemble des candidats ayant retiré le dossier.

Il est rappelé que les échanges par le biais de cette plateforme ont la même valeur juridique que les courriers envoyés en lettre recommandée avec accusé de réception.

✓Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

✓Prestations supplémentaires Eventuelles (ex- Options) :

Sans objet.

✓Visite de locaux ou sites :

Sans objet.

7) Modifications de détail au dossier de consultation

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard **5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres**, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront, alors, répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Ces modifications seront envoyées aux candidats sur l'adresse mail précisée lors du téléchargement.

8) Contenu de l'offre

Les entreprises auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :
Un 1er dossier relatif aux documents de la candidature :

1. Lettre de candidature (nouveau document officiel DC1, comprenant la rubrique «h/ Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes ») : à compléter,
2. Déclaration du candidat (document officiel DC2) : à compléter,
3. Accompagnés de pièces justificatives, notamment la **liste des** références de moins de 3 ans portant sur des prestations similaires**, la liste des moyens humains et matériels du candidat,**

4. Attestations d'assurance responsabilité civile en cours.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les éléments listés aux points 3 et 4 dans leur candidature, si ces éléments sont stockés dans un espace numérique.

Il peut s'agir soit d'un site administré par un organisme officiel soit d'un espace de stockage numérique comme le coffre fort de la plateforme e-bourgogne.

Dans ce cas, il est demandé que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système.

Ces éléments doivent être consultables gratuitement.

Un 2° dossier relatif aux documents de l'offre :

1. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières, valant cadre de réponse, complété et signé,
2. La documentation commerciale détaillée de la chargeuse ainsi que des matériels adaptables proposés (paragraphe renseignements complémentaires du CCP),
3. La documentation technique (catalogue pièces détachées et manuel de réparation (manuel d'atelier avec méthode de réparation, schéma électrique, couple de serrage…) complet en langue Française).
4. Décomposition du prix global forfaitaire

Les candidats n'ont pas à produire leurs conditions générales de vente, qui ne seront pas rendues contractuelles.

Les propositions doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'EURO.

Les candidats sont informés qu'au cas où leur offre serait retenue, ils devront produire dans un délai de 8 jours à compter de la demande de la collectivité, leurs attestations fiscales et sociales, situation au 31 décembre de l'année qui précède le lancement de la consultation.

Ces attestations peuvent également être mises à disposition sur un espace numérique dans les mêmes conditions que les autres documents de candidature.

9) Date et heure limite de réception des offres

Lundi 20 avril 2015 à 17 heures

10) Déposer une offre dématérialisée :

- **1/ Dépôt de l'offre :**

Les offres seront transmises à l'adresse : https://marches.e-bourgogne.fr, sous la référence indiquée ci-dessus (Article 5 : Modalité d'obtention et contenu du dossier de consultation).

Les candidats sont invités à effectuer un test quelques jours avant leur envoi, sur la plate forme de test, pour vérifier que leur poste informatique réunit bien tous les pré-requis nécessaires au dépôt électronique de l'offre.
Le dépôt de l'offre sur la plate forme ne nécessite pas de signature électronique, il devra avoir lieu avant la date et l'heure indiquée ci-dessus.

Les candidats disposent sur la plate-forme e-bourgogne d'un coffre fort électronique permettant de déposer certains éléments de candidature une seule fois par an : attestations fiscales et sociales de l'année n-1, références, qualifications…

Il est conseillé de vérifier que le dossier déposé n'est pas endommagé par la compression, car si tel était le cas le pouvoir adjudicateur ne pourrait pas lire les documents de l'offre et serait contraint d'écarter l'offre du candidat. Pour ce faire, il est nécessaire d'ouvrir le dossier zippé avant de le déposer sur e-bourgogne. S'il s'ouvre sans difficulté sur le poste informatique, c'est que l'opération de compression s'est bien déroulée.

Il est également conseillé de choisir des dénominations de fichiers courtes et explicites, sans accent et sans espace : par exemple pour l'acte d'engagement du lot 1 = AElot1 (afin d'éviter les anomalies pouvant survenir lors de l'ouverture des fichiers)

- Des dispositifs d'accompagnement et des formations à la dématérialisation sont prévus par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône et Loire : les candidats peuvent se renseigner auprès de ces organismes :

Pour la CCI : Marie-Noëlle GENIX – mn.genix@cci71.fr; www.formations.cci71.fr
Pour la CMA : bguynot@cma71.fr

- E-bourgogne propose une assistance téléphonique : 0970 609 909

- **2/ Copie de sauvegarde**

Ils peuvent également effectuer, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique (Cédérom) ou sur support papier, à condition que cette copie parvienne dans les délais impartis pour la remise des offres. La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans les cas précisés à l'article 7 de l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

La copie de sauvegarde devra comporter la mention visible : « Copie de sauvegarde relatif au MAPA Fourniture d'une chargeuse compacte sur pneus neuve et reprise d'une ancienne chargeuse » et être placée dans un pli cacheté portant la même mention. La copie de sauvegarde sera signée (électroniquement s'il s'agit d'un support physique électronique).

Elle sera transmise au choix du candidat, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et de garantir sa confidentialité, dans les mêmes conditions que les offres papiers, conformément à l'article ci-dessous : déposer une offre « sur support papier »

11) Déposer une offre « sur support papier »

Les offres sur support papier doivent être transmises**,** au choix du candidat, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et de garantir sa confidentialité :

- **Soit par envoi postal ; l'enveloppe devant comporter les nom et adresse du candidat, ainsi que la mention « offre pour la consultation relative à la fourniture d'une chargeuse compacte sur pneus – NE PAS OUVRIR "**, à l'adresse suivante :

Ville de Chalon sur Saône
Service de la commande publique
CS 70092
71321 CHALON SUR SAONE cedex.

- **Soit par <u>remise en main propre</u> ou par <u>transporteur</u> :**

(Jours ouvrés uniquement de 8h30-12h00 & 14h00-17h00) :

Service de la commande publique
Hôtel de Ville
3, place de l'Hôtel de Ville
CHALON SUR SAONE

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

12) Jugement des candidatures et des offres :

Au vu des seuls documents relatifs à la candidature, la personne publique éliminera les candidats qui n'ont pas la qualité pour présenter une offre ou dont les capacités paraissent insuffisantes. Les candidats en seront informés.

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance et affectés d'un coefficient de pondération :

1. Valeur technique au vu du CCTP, de la documentation commerciale, et de la documentation technique — pondération : 50 %
2. Prix (Tarif net) — pondération : 40 %
3. Délai de livraison — pondération : 10 %

Le critère prix sera jugé en appliquant la méthode suivante :

a) la note maximale de 10 est attribuée au candidat ayant présenté l'offre la moins chère
b) les autres candidats ont une note inversement proportionnelle au prix

exemple : offre moins-disante d'un montant de100 ; offre A d'un montant de 125 ;
note de A = 10 X montant offre moins-disante / montant offre A = 10 X 100/125=8

Les offres pourront donner lieu à négociation avec les candidats.

13) Délai pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres

L'offre présentée n'est valable que si son acceptation est notifiée dans le délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

14) Date d'envoi de l'avis à la publication

Lundi 30 mars 2015